Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 29 (1891)

Heft: 25

Artikel: La cranma sucrâïe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192382

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

particulier au général. Toutefois, le récit qui va suivre nous montrera un homme qui, dans une situation embarrassante, sut se tirer d'affaire en affirmant que les canards sauvages n'ont qu'un pied.

Cet homme était un cuisinier nommé Mathieu, au service d'un seigneur italien grand amateur de la chasse. Celui-ci, rentrant un jour au château, remit au cuisinier un canard sauvage dont il voulait régaler un ami qu'il attendait à souper. Mathieu fit son devoir comme d'ordinaire, et, à l'heure dite, la volaille bien apprêtée, tirée de la broche, fut posée sur la table de cuisine. En ce moment entra une jeune fille qui, à son air dégagé et sans gêne, semblait avoir ses entrées libres en ce lieu. C'était la promise du chef Mathieu. « Ah! quelle bonne odeur on sent ici, dit-elle, en mettant le nez au vent et flairant comme un limier qui cherche à s'orienter sur la passe ; qu'est-ce qui répand cette bonne odeur, Mathieu? » - Voilà, ditil, en indiquant le canard qui, jaune d'or et ruisselant de son jus, répandait par tout l'office un parfum vraiment réjouissant. L'eau vint à la bouche de la donzelle, et de ce ton calin, de cette voix doucette que vous savez, elle dit à Mathieu, en lui passant un bras autour du cou: « Mon ami, donne-moi une bouchée de ce rôti. » - Ah! c'est impossible, ma chère; que dirait mon maître en voyant ce canard ainsi mutilé?

Mais la fille d'Eve connaissait son homme, et n'était pas d'humeur à faire retraite sur un premier refus. Elle cajola, caressa, entortilla si bien le cuisinier, qu'il ne put y tenir plus longtemps, et saisissant son couteau, il enleva d'un coup une cuisse au canard et l'échangea contre un baiser avec la séductrice.

Après cela Mathieu commença à réfléchir sur les conséquences désagréables que pourrait avoir cet acte de faiblesse de sa part; mais il espéra qu'avec quelque artifice, il marquerait si bien la place vide que la soustraction passerait inaperçue. Il n'en fut pas ainsi. Le gentilhomme ayant pris, à souper, le canard pour le découper, remarqua tout d'abord ce qui manquait, et ayant fait appeler le chef : « Qu'est devenue, dit-il, l'autre cuisse de ce canard? » - Eh! monsieur le comte, répondit Mathieu avec un ton de surprise parfaitement simulé, ne savez-vous pas que les canards sauvages n'ont qu'un pied? - « Je ne t'ai pas appelé ici pour entendre tes sottises, réponds sérieusement à ce que je te demande. » - « J'ai l'honneur de répondre le plus sérieusement du monde à votre excellence, que les canards sauvages n'ont qu'un pied. »

Le comte ne voulant pas, en présence de son hôte, entrer en discussion avec son subalterne, passa outre en faisant signe à Mathieu de se retirer, et, pour le moment, l'affaire en resta là.

Le lendemain, de grand matin, son excellence fit seller deux chevaux, monta l'un et ordonna au cuisinier de monter l'autre; puis ils s'acheminèrent à travers champs, vers un étang où d'ordinaire, en cette saison, stationnaient des canards sauvages. Arrivés au bord de l'eau, les cavaliers aperçurent tout d'abord une compagnie de ces oiseaux. On était au petit point du jour, et les canards dormaient, selon leur habitude, sur un pied, la tête cachée sous l'aile. Mathieu

s'autorisant à l'instant de la circonstance, dit à son maître: « J'espère, monsieur le comte, que vous ne douterez plus de la vérité de mon assertion, car vous pouvez parfaitement constater que tous ces canards que vous voyez là-bas n'ont réellement qu'un pied. »

Le gentilhomme eut peine à s'empêcher de rire en voyant l'assurance avec laquelle le drôle semblait triompher.

— Oui, dit-il, je constate; mais tout à l'heure je vais te faire constater qu'ils en ont deux.

Et le comte se mit à crier: Ho, ho, ho!... Les canards s'éveillèrent à ce bruit, levèrent la tête et mirent l'autre pied à terre.

- Eh bien, Mathieu, qu'en dis-tu?

— Je dis, monsieur le comte, qu'ils ont maintenant deux pieds; mais quand votre excellence découpait son canard hier soir, elle n'a pas fait d'exclamation. Si vous aviez crié: Ho, ho, ho! il est probable que l'autre cuisse aussi aurait paru sur le plat.

La cranma sucrâïe.

Amà-vo la cranma? Lo mè peinso! Et cein ne m'ébàyè pas; kâ quand y'été bouebo et que ma mére mettâi bouli lo lacé po férè lo câfé, se poivo, à catson, passâ lo dâi dein lo pot po rappertsi la cranma que restâvè alliettâïe ein dedein, te possiblio que mè regalâvo ein mè létseint lo dâi! Et po racllià la cassetta dzauna! c'étâi à quoui étâi lo premi. Ora, quand on mè desâi qu'à la montagne on poivè avâi dè cllia cranma pliein on bagnolet et que quand on lâi pliantâvé la couilli le restâvè asse drâite que 'na bécllire, cein mè baillivè einvià dè m'eingadzi coumeint boubelion. Ne faut don pas étrè mau l'ébàyâi se lâi a dâi dzeins et mémameint dâi municipalitâ que lâi vont tot espret po s'ein regâlâ.

C'étâi l'an passâ. On municipau, que tegnâi montagne, invité on bio dzo sé collègues po allà onna demeindze sè reletsi lè pottès dè bouna cranma frétse, pè lo tsalè. La proposechon est votâïe à l'unanimitâ, et on décidè que la demeindze d'aprés, syndico, municipaux et sergent partetront avoué lo tsai po sè reindrè âo tsalè, dâo coté dè la petita Deint.

Lo syndiquo, qu'est on hommo précauchenâo, et que sa cein qu'est bon, fa à l'hussier, dévant dè parti:

— Dis vâi! trace vito à la boutequa atsetâ on quilo dè sucro pelâ, que te preindrè avoué tè; on tè reimborséra.

Cé sucro, c'étâi po adâoci la cranma. L'autro va, fâ attatsi lo cornet po ne pas sénâ la martchandi, et la demeindze matin, à 5 hâorès, lo syndiquo, lè municipaux et l'hussier, lo cornet dè sucro dézo lo bré, montont su lo tsai et modont po la montagne, diés què dâi quinsons, kâ à lè z'ourè recaffà ein saillesseint dâo veladzo, n'aviont pas l'air d'allà à ne n'einterrâ et tot dâo long dè la route sè sont amusâ coumeint dâi bossus.

Arrevâ âo tsalè, iô sont tot dzoïào dè

retrovâ lâo collègue, recoumeinçont dè pe balla à étrè conteints d'étrè âo mondo, et après avâi déplyî, on lâo z'apportè on bagnolet pliein dè bouna cranma que cein lâo fâ dza dâo bin rein què dè la vairè; et po pas que le sâi trâo frâide à l'estoma, tsacon soo de sa catsetta onna petite botolhie d'édhie dè cerise, kâ ein dzeins bin avezâ, l'aviont ti z'u cllia boune idée.

— Ora, baille-vâi lo sucro, se fâ lo syndiquo à l'hussier, on petit bliosset permi cllia cranma lâi vâo rein férè de mau!

L'hussier détatsè lo cornet, lo dépliyé et lo séco on bocon su lo bagnolet po sucrà la cranma.

— Ora, agottâ-vâi cein, fâ lo syndiquo!

L'agottont; ma diabe lo pas que cein est pe dâo.

- Remets-z'ein onco!

L'hussier ein revaissé on einbottà; mâ cé tsancro dè sucro fà lo renitant; on ne lo cheint pas.

— Que d\u00e3o diablio cein vao-te der\u00e9! On ein remet onco... Ad\u00e9 lo m\u00e9mo go\u00fat...

On vouâitè dein lo cornet... C'étâi dâo grietz.

Une grosse peur.

On entend parfois conter des choses dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer.

Deux paysans m'amenaient, il y a quelques jours, un moule de hêtre. Tout en réglant leur compte, je leur offris un verre de vin, et nous causâmes de choses et d'autres pendant quelques instants. L'un d'eux fit remarquer entr'autres les changements notables et les améliorations que Lausanne a subis depuis quinze ou vingt ans. Il faisait l'éloge de nos nouvelles constructions et de la manière dont on bâtit aujourd'hui.

— En effet, lui dis-je, Lausanne s'est en quelque sorte transformé depuis un quart de siècle; mais il faut reconnaître que dans vos campagnes on a aussi réalisé de nombreux progrès. Vos villages sont proprets et respirent l'aisance; vos habitations sont gracieuses et commodes.

— Oui, il y en a quelques-unes, mossieu, c'est vrai, mais il y en a d'autres qui ne sont pas tant commodes... Te souviens-tu, François, de l'enterrement du père Pioget?...

— Aloo, si je m'en souviens!... Raconte-voir ça à monsieur du *Conteur*.

— Eh bien, reprit l'autre, c'est seulement pour en revenir à ce que je vous disais des maisons de la campagne; il y en a qui ne sont pas tant commodes.

Lorsque notre voisin, le père Pioget, est mort, c'est mon beau-frère que voilà qui m'a aidé à sortir le cercueil... Il y avait là un petit escalier, tout étroit; impossible d'avancer ni de tourner. Alors il nous a fallu le lever en l'air;